

plais à espérer qu'on ne trouvera pas fastidieux cet inventaire de nos richesses naturelles.

L'autre jour, mon honorable ami, le chef de l'opposition terminait son discours par ce proverbe: Le mieux est l'ennemi du bien. Eu égard à l'extrême abondance de nos richesses naturelles, à l'étendue de notre territoire et à l'avenir qui nous est réservé, je dis qu'au lieu de nous en tenir à l'état de choses actuel, nous ne devons pas hésiter à ouvrir toutes grandes les portes de notre pays, nous ne devons pas craindre d'entamer des négociations avec nos voisins.

Grâce à un sage régime d'immigration, les meilleurs éléments de la race blanche peuplent rapidement nos vastes territoires de l'Ouest. Sans parler des deux plus anciennes races implantées au Canada, la race française et la race anglaise—et j'entends aussi nos concitoyens originaires d'Irlande et d'Ecosse, ainsi que mes amis les Gallois dont je me plais à espérer qu'on arborera le drapeau le jour de la Saint-David—sans parler, dis-je, de ces deux races qui, à mon avis, sont les premières du monde entier, je dis que nous avons un excellent élément dans les autres races qui viennent peupler rapidement nos lointaines régions de l'Ouest. Avec une telle population qui s'accroît sans cesse, nous ne devons pas craindre d'établir des relations de commerce avec les Etats-Unis.

Nos compatriotes d'origine anglaise—je ne parle pas de ceux qui sont de ma race—sont les descendants d'une race vigoureuse qui, au cours des deux ou trois derniers siècles, a réussi à s'emparer des meilleurs débouchés de l'univers. La Grande-Bretagne ne craint pas d'étendre son commerce à l'est et à l'ouest, au nord comme au sud, aux Etats-Unis aussi bien qu'au sein des républiques latines; elle ne craint pas d'entrer en concurrence avec l'Allemagne au tarif prohibitif, avec ses colonies, pas plus qu'elle ne redoute la concurrence des races fortes qui conquièrent peu à peu les parties les plus reculées de l'univers encore incivilisé.

La Grande-Bretagne, cette nation de boutiquiers, suivant le mot si juste de Napoléon Bonaparte; la Grande-Bretagne n'a rien perdu de son autonomie en étendant son commerce au monde entier, en ouvrant ses portes à tout venant. La race anglaise est encore la race robuste d'il y a trois cents ans, et je crois qu'elle continuera pendant des siècles encore à être la première de l'univers.

Le Canada cherche des débouchés par où écouler l'excédent énorme de sa production. Nous subventionnons des lignes de paquebots qui vont dans toutes les directions; nous avons établi des agences de commerce aux Etats-Unis, en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, au Ja-

pon, en Australie, en Chine et en Afrique. A Durban (Natal), c'est l'agent de commerce du Dominion, un jeune Canadien de la province d'Ontario, qui est venu à ma rencontre. Nous avons un agent à Cape-Town, et je me plais à espérer que nous ne tarderons pas à en avoir un dans l'Afrique australe anglaise, colonie fondée d'hier, mais qui, sous la direction de son gouverneur, sir Percy Girouard, un Canadien français, produit déjà le coton, le café et le thé en quantité énorme et se trouvera bientôt en mesure d'acheter et de consommer une grande partie des produits du Canada.

Puisque nous subventionnons des lignes de paquebots et la construction des chemins de fer, puisque nous établissons des agences de commerce dans toutes les parties du globe, pourquoi n'accepterions-nous pas l'invitation qui nous est faite d'étendre notre commerce aux Etats-Unis? Car, soit dit en passant, c'est Washington qui, cette fois, invite Ottawa, et non pas Ottawa qui s'adresse à Washington. Je le demande au nom du sens commun, pour quelle raison refuserions-nous de rendre plus actives nos relations de commerce avec nos 95,000,000 de voisins du Sud, avec la plus grande nation de consommateurs du monde entier?

La question de la réciprocité du commerce avec les Etats-Unis n'est pas nouvelle. Mon honorable ami (M. Sproule) est un vieux parlementaire qui connaît notre histoire; il sait fort bien que depuis l'époque où l'on combattait en faveur du gouvernement responsable au Canada, les deux partis politiques n'ont jamais cessé d'inscrire en tête de leur programme l'établissement d'un régime de réciprocité entre notre pays et les Etats-Unis. Qu'il me soit permis de rappeler en peu de mots les circonstances qui accompagnèrent la négociation du premier traité de réciprocité. L'honorable député de Grey-est (M. Sproule) en ayant fait un exposé que je juge inexact, on souffrira sans doute que je fasse à ma manière l'histoire de ces négociations.

Lorsque, en 1847, lord Elgin arrivait au Canada en qualité de Gouverneur général, c'était, on le sait, juste un an après l'abrogation en Angleterre des lois sur les céréales, à la faveur desquelles la mère patrie admettait le Canada à bénéficier dans une certaine mesure d'un tarif différentiel. Si ces lois ne furent pas complètement abrogées en 1847, c'est parce que sir Robert Peel avait établi une échelle mobile graduée d'après laquelle elles devaient complètement disparaître quelques années plus tard. Lorsque lord Elgin entra dans ses fonctions de Gouverneur général du Canada nous étions au lendemain d'une révolution, la discorde et le mécontentement régnaient encore par tout le pays; et en 1849, lorsque fut adopté le Bill d'indemnité,